

Le vivier augustéen du Lac-de-Capelles à Port-la-Nautique (Narbonne)

Nicolas CARAYON* et Clément FLAUX**

avec la collaboration de Corinne SANCHEZ**, Gaël PIQUÈS**, Nuria ROVIRA**, Margaux TILLIER***, Séverine SANZ-LALIBERTÉ**, Julien CAVERO****, Vivien MATHÉ*****, Stéphanie WICHA***** et Patrice CERVELLIN*****

Résumé

Trois campagnes de fouilles, entre 2011 et 2013, au Lac-de-Capelles à Narbonne (France), ont permis la découverte d'une structure circulaire exceptionnelle identifiée comme une *piscina* romaine datée de la période augustéenne et récemment inscrite sur la liste des Monuments Historiques. Le bassin circulaire a un diamètre de 67 m et un bâtiment rectangulaire construit au milieu est identifié comme un *triclinium* estival. À l'intérieur de ce *triclinium*, un bassin secondaire, très bien conservé, a été fouillé et a livré les ossements des poissons conservés *in situ*. Ce type de structure luxueuse est habituel de la côte italienne où il est associé aux *villae maritimae* de l'aristocratie tardo-républicaine et haute-impériale. La présence de cette *piscina* à Narbonne suggère un lien avec l'un des plus importants personnages de la capitale de Gaule narbonnaise.

Abstract

Three seasons of excavations from 2011 to 2013, at the Lac-de-Capelles in Narbonne (France) have brought to light an exceptional circular building identified as a Roman *piscina*, dated to the Augustan Period and recently placed on the list of « Monuments Historiques ». The circular basin is 67 m in diameter and a rectangular building built in its centre has been interpreted as a summer *triclinium*. Inside the *triclinium* a secondary and very well conserved fishpond has been excavated with *in situ* fish bones. This type of luxurious structure is usually found along the Italian coast associated with the *villae maritimae* of the Late Republican and Early Imperial aristocracy. The presence of this *piscina* in Narbonne allows us to suggest its association with the villa belonging to one of the most important Roman characters in the capital of the province of *Gallia Narbonensis*.

Mots-clés

Piscina, *triclinium*, période augustéenne, *luxuria*, murène, *villa maritima*.

Keywords

Piscina, *triclinium*, Augustan Period, *luxuria*, moray eels, *villa maritima*.



1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET GÉOMORPHOLOGIQUE

Le Lac-de-Capelles est situé quelques centaines de mètres à l'ouest du hameau de Port-la-Nautique, à 4 km au sud de la ville de Narbonne, au fond des lagunes narbonnaises et immédiatement à l'est de la pointe de Brunet qui

marque une extrémité de l'anse de Galère (fig. 1). C'est une dépression circulaire marécageuse d'environ 80 m de diamètre. La dépression est située au pied du plateau du Quatorze, composé de marnes calcaires miocènes enterées sous des conglomérats fluviatiles pléistocènes. Le modelé d'érosion du bord du plateau forme des escarpements sub-verticaux côté nord et des pentes douces côté

* Department of Archaeology, University of Southampton, Highfield, Southampton, SO17 1BF, United Kingdom

** UMR 5140, ASM, CNRS, Univ Paul-Valéry Montpellier, MCC, 34000, Montpellier, France

***UMR 5554, ISEM - UMR 5140, ASM

**** Labex TransferS, ENS, Paris

***** Université de La Rochelle, LIENSs, UMR7266

***** Archéobois - UMR 5140, ASM

***** Association GRAL - UMR 5140, ASM

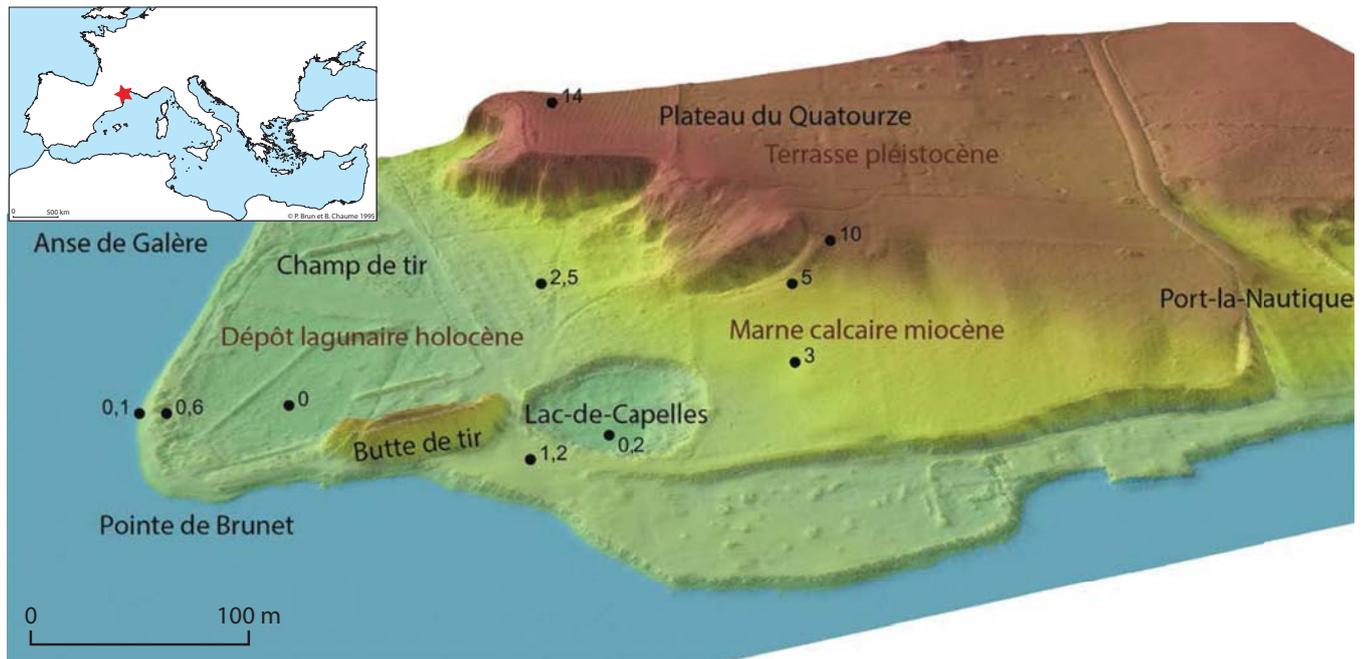


Fig. 1 : Image LIDAR de la pointe de Brunet à l'Ouest et de Port-la-Nautique à l'Est. Au centre, la dépression circulaire du Lac-de-Capelles (Aérodata et J. Caverio, CNRS). Références altimétriques en mètres NGF. Le niveau de l'étang correspond à un niveau moyen mesuré entre 1994 et 1997 : $0,1 \pm 0,4$ m NGF (Ifremer 2004). Le champ de tir et le Lac-de-Capelles sont des zones inondables.

est, sur lesquelles est flanqué le Lac-de-Capelles. Vers le nord-ouest, le lac est bordé par des dépôts littoraux lagunaires holocènes dont l'extrémité occidentale forme la pointe de Brunet. Cette plaine marécageuse littorale a fait l'objet de l'aménagement d'un champ de tir au XIX^e s. et une butte artificielle qui faisait office de cible marque encore nettement le paysage. Enfin, vers le sud-ouest, le lac est bordé par un parking aménagé à l'aide de remblais dans la seconde moitié du XX^e s. Le Lac-de-Capelles est donc aujourd'hui isolé de l'anse de Galère. Le fond et le talus circulaire qui dessine ce lac marécageux se trouve respectivement à environ 0,2 et 1,2 m NGF. Il est en eau la majeure partie de l'année mais la surface émerge pendant la période estivale.

2. HISTORIQUE DES RECHERCHES

Les premières recherches dans le secteur débutent avec le XX^e s. et le capitaine Molins qui, s'il ne réalisa ses fouilles qu'au niveau du hameau actuel de Port-la-Nautique, effectua une série d'observations autour de la pointe de Brunet. La dépression circulaire attira son attention : « *Au tour du point que nous croyons avoir été le Port des Galères, ou tout au moins une partie du port narbonnais, s'étend un bassin artificiel de 60 mètres de diamètre, ayant la forme presque circulaire. On a prétendu que ce cirque avait été construit pour servir de manège aux che-*

voux du comte de Montfort ; cette version paraît hasardeuse, si l'on remarque que le sol du prétendu manège est au niveau de la mer aux plus basses eaux et qu'en temps ordinaire il est rempli par l'eau salée. Ce qui est possible, c'est qu'il a pu servir à cet usage une fois comblé. Nous n'avons d'ailleurs tenté aucune fouille en cet endroit » (Molins 1905, 22). D'autres vestiges ont été repérés par le capitaine Molins. Il signale : « *non loin de la butte de tir, un égout parfaitement conservé* », et « *auprès de la butte de tir, soit sur le bord de l'étang, soit un peu en arrière, on trouve plusieurs traces de constructions : citernes, murs ; et dans toute l'étendue du terrain avoisinant, la charrue a ramené à la surface des débris de constructions* » (Molins 1905, 22). L'emplacement de ces constructions n'est pas assez précis pour permettre une identification sur le terrain qui a, de plus, subi d'importants apports de déblais modernes. Les travaux du capitaine Molins se poursuivirent plus vers l'est, en direction de la Nautique, où il récolta quelques 289 fragments estampillés de céramique sigillée (Molins 1905, 23-31).

Les travaux qui suivirent se concentrèrent tous au niveau du hameau actuel, avec des résultats importants (Carrato *et al.* dans cet ouvrage), mais le secteur de la pointe de Brunet fut délaissé jusqu'aux années 90. Cinq sondages subaquatiques furent réalisés en 1992 par l'association Antéas dans l'anse de Galère. Les principaux résultats de cette opération furent d'une part de dater de

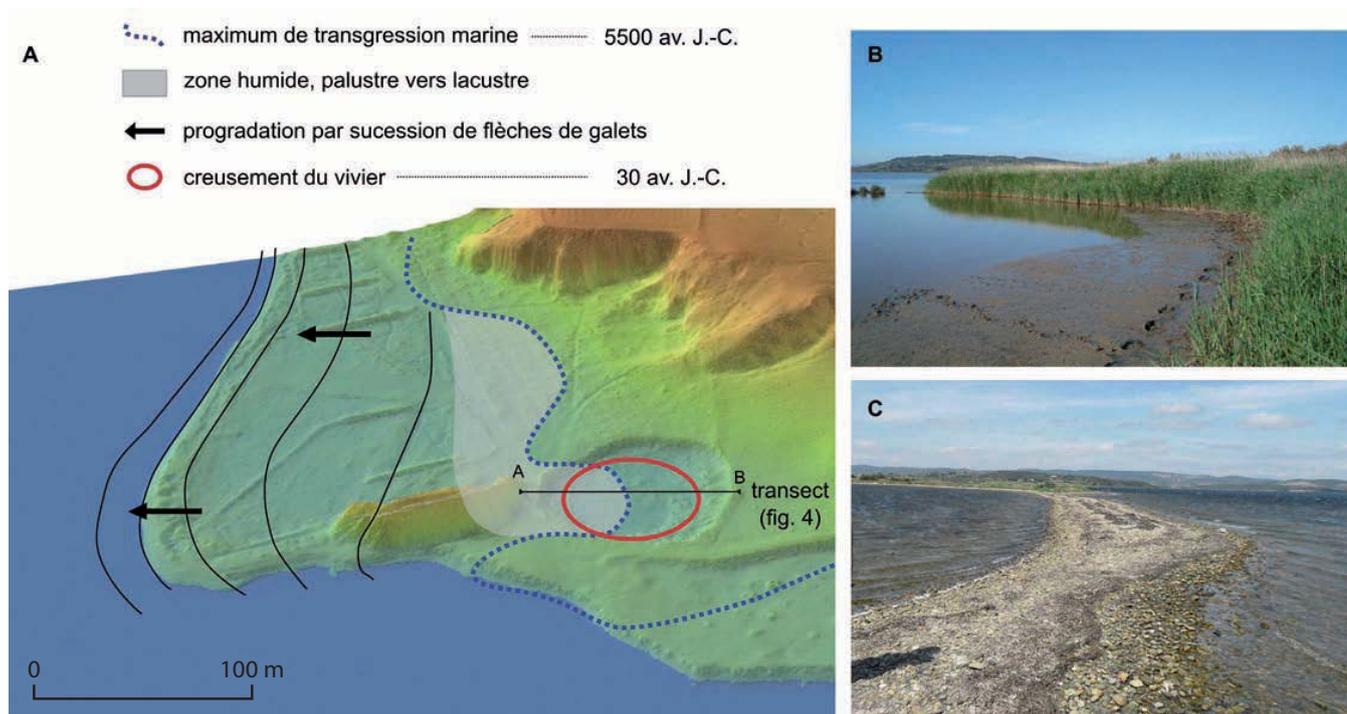


Fig. 2 : A- Cartographie des principales unités géomorphologiques déposées sur le rivage est de l'anse de Galère, entre 5500 av. J.-C. et la fondation du vivier au changement d'ère ; B- exemple moderne de marais littoral, à l'extrémité nord de l'anse de Galère ; C- exemple d'une flèche active de galets sur l'îlot de la Planasse dans l'étang de Bages, alimentés par l'érosion de terrasses fluviales pléistocènes (Cl. Flux, CNRS).

l'époque moderne des jetées ruinées qui pouvaient passer pour antiques et d'autre part de mettre en évidence une zone de lestage des navires et des fonds lagunaires associés à du matériel archéologique daté entre le I^{er} s. av. J.-C. et le I^{er} s. ap. J.-C. (Falguéra *et al.* 2012, 96-109).

En 1999, dans le cadre d'une convention signée entre la Ville de Narbonne, les associations archéologiques et la société EDF, l'association Antéas a pu réaliser huit sondages sédimentaires sur le talus et autour de la dépression circulaire à l'aide d'une tarière en vrille montée sur camion prêtée par EDF (Antéas 1999 ; Falguéra *et al.* 2012, 361-367). Cette opération avait pour but « de connaître la méthode d'emploi et les résultats à attendre » de l'utilisation d'un tel matériel et il n'était pas projeté d'obtenir « une stratigraphie fine ». C'est d'ailleurs par défaut que l'association a choisi d'implanter ses sondages au niveau de la dépression : « l'occupation très dense des plages par les véliplanchistes dans ces fins de semaine de juin, a conduit à se placer en retrait et à sonder un fossé circulaire bien visible au voisinage de la butte de tir ». Aucune stratégie d'étude du Lac-de-Capelles n'ayant été préalablement définie, « cette intervention et la position des sondages est parfaitement arbitraire, uniquement motivée par l'essai

de la facilité d'emploi du camion en terrain marécageux accidenté » (Antéas 1999, 5). Les informations récoltées, une fois comparées aux photographies aériennes réalisées depuis les années 30, ont permis à l'association narbonnaise d'interpréter l'ensemble du Lac-de-Capelles de la façon suivante : « quant au fossé circulaire, exploré un peu au hasard, sa profondeur, la faible largeur de la communication avec l'étang, l'accumulation de vase organique réductrice, et les structures [...] suggèrent un système de viviers à poissons ou crustacés. Si l'on veut l'étudier, une campagne de géophysique permettra d'en schématiser le plan des structures bâties avant de sonder les points stratégiques » (Antéas 1999, 6).

C'est en 2009, dans le cadre du PCR sur les ports antiques de Narbonne, que sera réalisée une première campagne de prospection électromagnétique au Lac-de-Capelles (Mathé *et al.* 2009). Cette opération a permis d'identifier un bâtiment rectangulaire formant un îlot au centre de la dépression circulaire comblée de sédiments conducteurs et a guidé l'implantation des carottages sédimentaires et les sondages archéologiques réalisés en 2011, 2012 et 2013 dans le cadre du projet collectif de recherche (Carayon 2011 ; Carayon *et al.* 2012).

3. RÉSULTATS

3.1. Paléogéographie du rivage oriental de l'anse de Galère

L'analyse stratigraphique de 55 carottages ainsi que des coupes issues des sondages archéologiques ont permis de restituer la géométrie des différents corps sédimentaires accumulés au pied des escarpements miocènes. Quatre datations radiocarbone ainsi que les marqueurs archéologiques du vivier établissent une chronologie entre 5500 av. J.-C. et le changement d'ère, et fournissent les premiers jalons de l'histoire littorale de l'anse de Galère.

3.1.1. Transgression marine

On dispose de peu d'informations sur la surface antérieure à la transgression marine post-glaciaire. Immédiatement à l'est du Lac-de-Capelles cependant, des dépôts de placage éolien et de ruissellement ont été observés, qui précèdent la phase de transgression dans ce secteur. Il est probable, par ailleurs, que des processus d'incision, dans un contexte de bas niveau marin, ont également conditionné la morphologie du substrat, notamment dans le secteur du vivier (fig. 4). Nous identifions ensuite la mise en place d'un marais littoral dont les sédiments organiques ont conservés des fragments

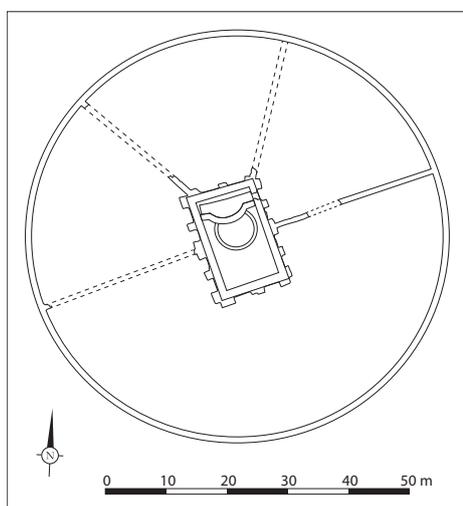
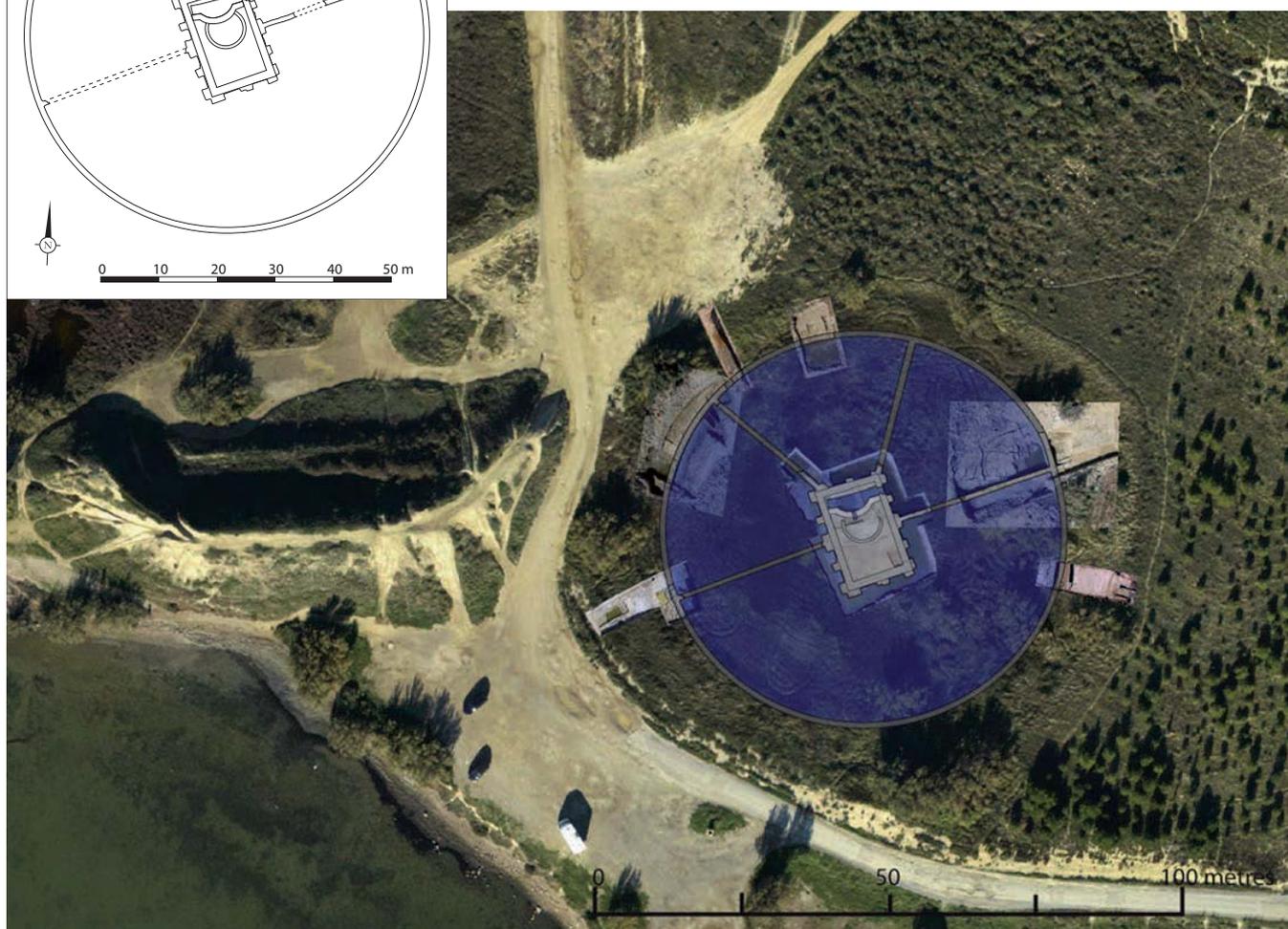


Fig. 3 : Plan du vivier circulaire et du *triclinium* estival (DAO, N. Carayon) et plan restitué du vivier du Lac-de-Capelles (clichés : S. Sanz-Laliberté ; SIG : J. Caverro ; DAO : N. Carayon, CNRS).



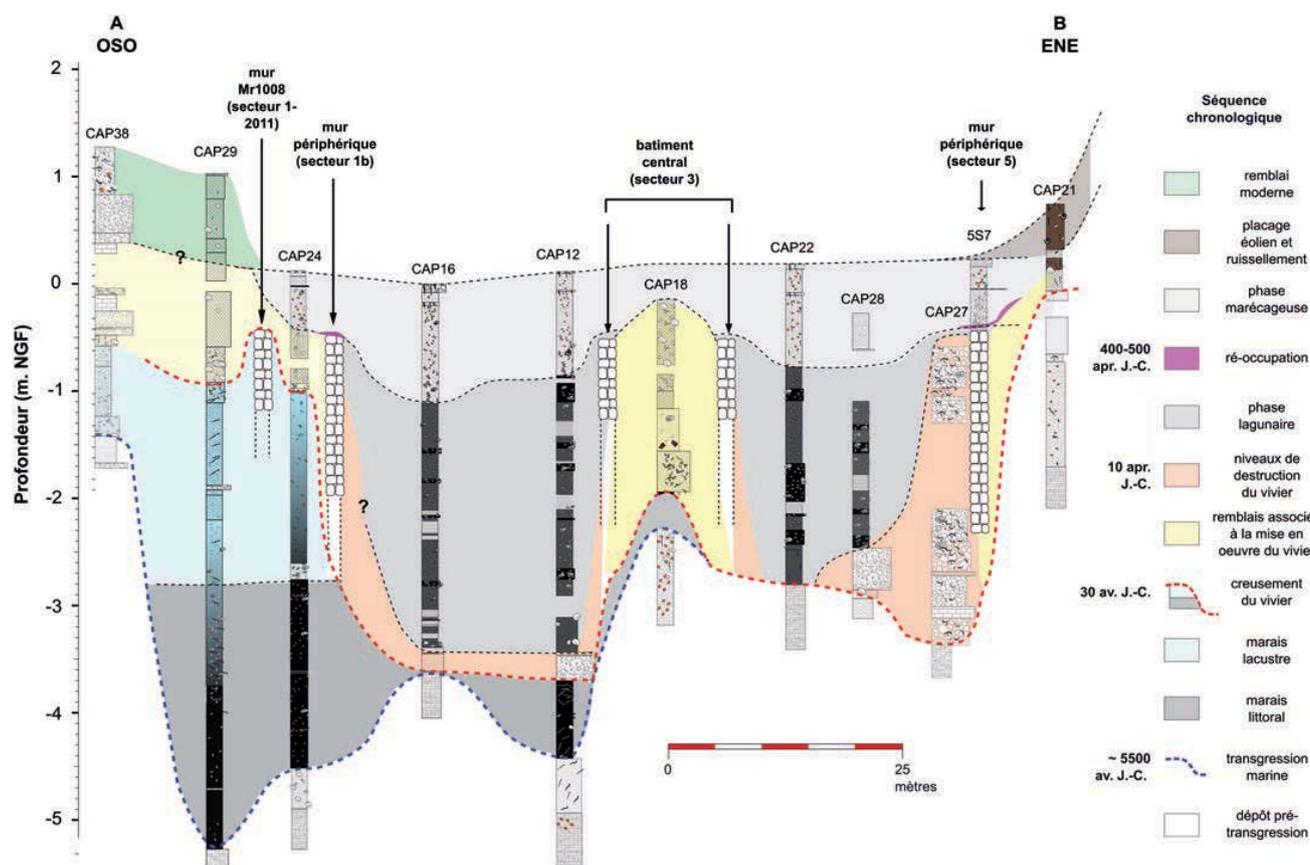


Fig. 4 : Transect stratigraphique synthétique Ouest-Sud-Ouest/Est-Nord-Est du vivier, restitué d'après carottages et coupes stratigraphiques. Localisation du transect sur la figure 2.
NB : l'échelle verticale est exagérée environ d'un facteur 12 (Cl. Flux, CNRS).

de phragmites, esquissant un paysage similaire au marais qui occupe l'extrémité nord de l'actuelle anse de Galère (fig. 2B). La base de cette formation sédimentaire est datée vers 5500 av. J.-C., en cohérence avec nombreuses séquences sédimentaires littorales holocènes. Par exemple, Stanley et Warne (1994) ont montré que l'édification des cortèges sédimentaires littoraux deltaïques à l'échelle globale débute vers 5500 av. J.-C., dans le contexte du ralentissement de la remontée post-glaciaire du niveau marin. Dans un contexte plus local, dans l'étang de Pierre-Blanche entre Palavas et Sète, Sabatier *et al.* (2010) ont daté le début de la séquence lagunaire également autour de 5500 av. J.-C. L'anse de Galère ne fait donc pas exception.

3.1.2. Progradation du rivage

Ensuite, les séquences sédimentaires étudiées mettent en évidence des apports sédimentaires grossiers, caractérisés par une charge de galets et graviers issus de l'érosion

de la terrasse fluviale pléistocène qui surmonte les formations miocènes. Ces matériaux grossiers s'accumulent sous forme de cordons, probablement terminés par une flèche littorale, comme c'est le cas aujourd'hui au niveau de la pointe de Brunet. De tels processus sont observés actuellement dans les étangs narbonnais par exemple sur l'îlot de la Planasse (fig. 2C). En arrière de ces cordons qui agissent comme un barrage, le niveau du plan d'eau dans ce secteur va monter et le marais littoral évoluer vers une formation de type lacustre. L'absence de faune conservée dans ces dépôts traduit une déconnexion, au moins partielle, entre ce lac et la lagune et un confinement de ce micro-environnement. Cette déconnexion est vraisemblablement à mettre en relation d'une part avec l'avancée vers le sud du (ou des) cordon(s) de galets qui rejoignent la pointe formée par le substrat miocène (fig. 2), et d'autre part avec l'engraissement latéral de la nappe de galets. C'est au sein de cet environnement lacustre protégé que sera creusé et mis en œuvre le vivier.

3.2. Le vivier

3.2.1. Le bassin circulaire

Les fouilles réalisées au Lac-de-Capelles ont permis la découverte d'un bassin circulaire installé en arrière du cordon de galets, au niveau du lac déconnecté de l'étang mis en évidence par l'étude paléogéographique. Ce bassin a été creusé dans le substrat marno-calcaire à l'est et dans des argiles holocènes à l'ouest, du côté de la lagune, de manière à obtenir un cercle parfait de 67 m de diamètre (fig. 3 et 4). La profondeur de la structure atteint 3,5 m sous le niveau actuel de la lagune, ce qui implique des techniques de creusement en milieu subaquatique.

Un mur périphérique construit en petit appareil à assises régulières, reconnu systématiquement dans les sondages réalisés en bordure de la dépression, limite le plan d'eau et est caractérisé par la présence d'amphores fichées horizontalement dans la maçonnerie. Ces amphores sont caractéristiques des viviers d'époque romaine (Higginbotham 1997), elles faisaient office de caches à poissons, et permettent d'identifier le bassin du Lac-de-Capelles comme tel.

Le bassin était divisé en quatre compartiments de tailles inégales (3 compartiments d'environ 500 m² et un de 1600 m²) par quatre murs rayonnants. Trois de ces murs sont totalement effondrés ; seules les traces d'arrachages demeurent sur le mur périphérique et sur le bâtiment central. Le quatrième est parfaitement conservé. Large de moins d'un mètre et haut de trois mètres, ce mur est construit de la même façon que le mur périphérique et présente également des amphores fichées dans la maçonnerie. La circulation de l'eau entre les différents compartiments était maintenue grâce à des grilles en plomb de 1,2 m de haut insérées dans des passages maçonnés et voûtés (fig. 5). L'alimentation en eau de la *piscina* est double. Du côté de la lagune, cinq canalisations voûtées ont été mises au jour (leur nombre exact n'est pas connu). Elles permettaient d'alimenter le bassin en eau salée. Du côté du plateau du Quatorze, une arrivée d'eau douce a été reconnue. L'alimentation en eau était gérée au moyen de vannes, dont un support de grande dimension a été retrouvé. Elles ont pu permettre de contrôler les variations de salinité et de température à l'intérieur du bassin.

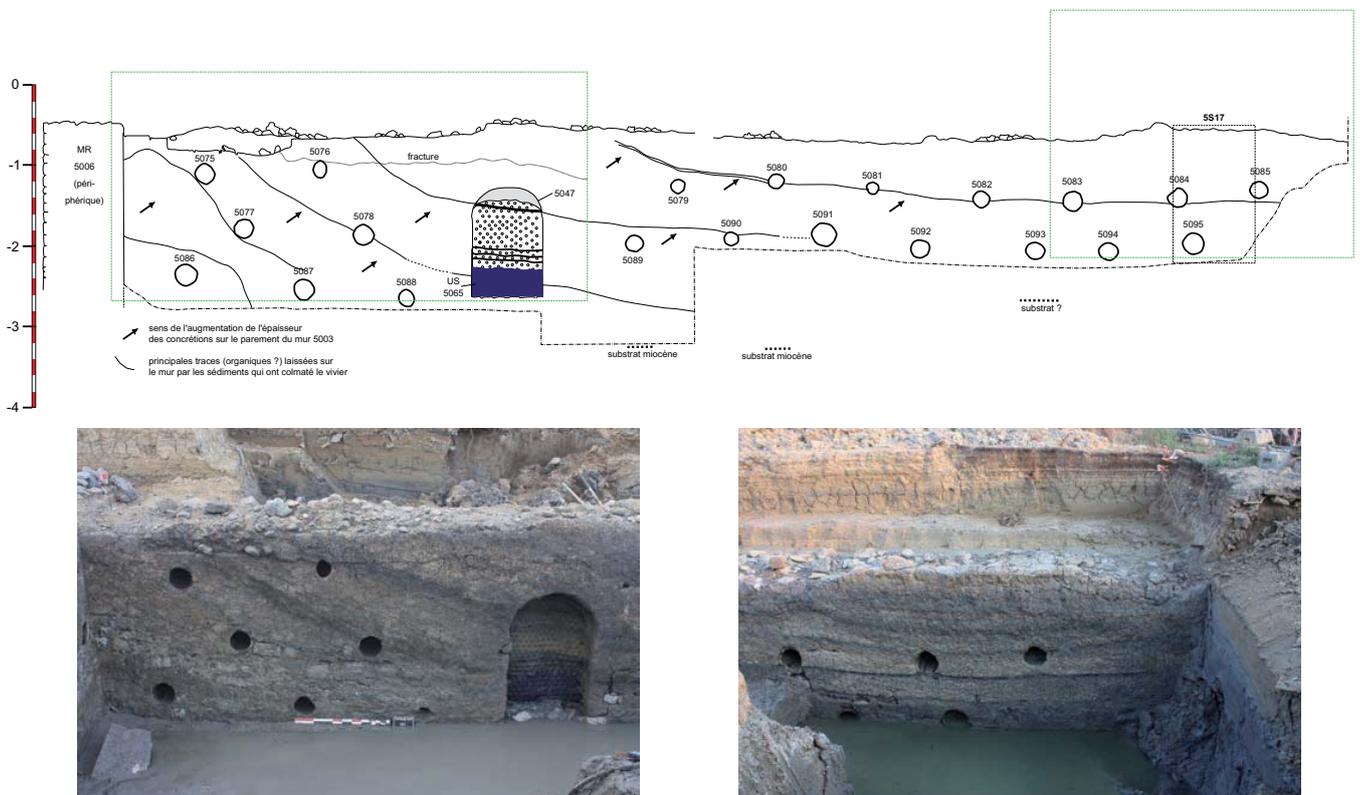


Fig. 5 : Élévation et photographies du mur rayonnant oriental, depuis le nord (clichés : N. Carayon ; relevé : J. Bertel et J. Devogelaere ; DAO : Cl. Flaux, CNRS).

3.2.2. Le bâtiment central

Au centre du bassin, un bâtiment rectangulaire formant une île a été construit sur un soubassement à contreforts de 20 x 13,5 m (fig. 6 et 7). La technique de construction est identique à celle utilisée pour le mur périphérique et les murs rayonnants. Des amphores ont également été fichées dans la maçonnerie. Du bâtiment construit sur ce soubassement, nous ne connaissons que les dimensions (15 m de long pour 9 m de large) et que le plan partiel, la superstructure étant presque totalement arasée. Il est organisé en deux parties distinctes. La partie sud semble être un espace ouvert sans division de l'espace. Lors des fouilles, seule une fosse a été repérée qui pourrait correspondre au logement pour un *dolium*. En revanche, la partie nord du bâtiment a fait l'objet d'un soin particulier.

Le soubassement d'un mur circulaire a été reconnu et délimite une pièce en exèdre ouverte vers le sud sur un bassin rectangulaire à abside occupant toute la largeur du bâtiment. L'état de conservation de ce bassin interne est exceptionnel. La paroi méridionale, à abside, est entièrement cuvelée. Vingt-quatre madriers en chêne caducifolié ont été plantés dans le fond du bassin profond d'environ 1,5 m. La paroi septentrionale est formée d'un mur en petit appareil et assises régulières reposant sur une banquette à niches en bois. Des amphores ont également été fichées dans la maçonnerie et d'autres ont été insérées dans les niches en bois et posées en saillie sur le fond du bassin.

Un compartiment en bois occupe la partie occidentale du bassin rectangulaire à abside. Ce compartiment était formé d'une palée de bois qui limite également le bassin à l'ouest et d'une cloison de bois formant une séparation basse entre le compartiment et le bassin. Le comblement de cet espace était constitué presque exclusivement d'huîtres en connexion posées les unes sur les autres. Il s'agit à l'évidence d'un casier de conservation d'huîtres destinées à la consommation dans le bâtiment. À l'est, la fouille a mis au jour un système de vanne à glissière en bois qui mettait en relation le bassin rectangulaire avec le grand vivier circulaire. La glissière en bois, en partie encore en place, s'insérait dans deux poutres verticales rainurées et était composée de plusieurs planches horizontales liées entre elles par un système de tenons et mortaises chevillés.

La fouille du comblement du bassin rectangulaire à abside a apporté des éléments fondamentaux pour la compréhension et la datation de la structure. Directement sur le fond du bassin, un niveau contemporain de son utilisation a conservé une très grande quantité d'ichtyoresques dont la détermination a permis d'identifier les espèces conservées *in vivo*. La murène est l'espèce la plus représentée et on trouve également de nombreux labridés (labre vert, labre merle et labre paon). On note que ces espèces sont associées à un milieu marin rocheux et leur présence au Lac-de-Capelles illustre la qualité technologique de la structure qui permet de créer artificiellement un milieu adéquat en fond de lagune. La fouille a également mis au jour des



Fig. 6 : Vue du bâtiment central du Lac-de-Capelles en cours de fouille depuis le sud-est (cliché : N. Carayon, CNRS).



Fig. 7 : Vue du bassin rectangulaire à abside depuis l'ouest.

On distingue à droite le coulage en bois, à gauche les amphores en saillie faisant office de niches à poissons, en bas le casier à huître et au fond le système de vanne à glissière (cliché : N. Carayon, CNRS).

restes de maquereau, de sardine, d'alose, d'anchois, de daurade, de loup et d'orphie qui constituaient en partie l'alimentation des poissons du vivier. De grandes quantités de carporestes et de fragments de bois taillés témoignent d'un environnement immédiat végétalisé. On suppose la présence d'une pergola (très nombreux pépins de raisins) sur le bâtiment et d'un jardin d'agrément à proximité du bassin circulaire. Le matériel céramique mis au jour a permis d'établir une chronologie courte pour l'utilisation du bassin : il a été aménagé aux alentours de 30 av. J.-C. et détruit vers 10 ap. J.-C.

Dans le bassin rectangulaire à abside, immédiatement au-dessus des dépôts contemporains de son utilisation, de nombreux fragments architecturaux ont été mis au jour, effondrés les uns sur les autres. À la base de cet

effondrement, on retrouve des éléments d'un pavement polychrome composé de grandes plaques de schiste noir, des carreaux de calcaire blanc et de schiste noir, des fragments de marbre gris, ainsi que des baguettes de marbre rouge ou blanc. Au-dessus des restes du pavement, les fouilles ont mis au jour de très nombreux blocs de calcaire fin blanc taillés en pyramide qui ont appartenu à un *opus reticulatum* ou *quasi-reticulatum* ainsi que des fragments de corniches moulurées en calcaire. La présence d'éléments de pavements à la base de l'effondrement suggère que le bâtiment fut détruit volontairement et le pavement fut arraché avant la destruction des murs.

Un niveau de destruction a également été observé dans le grand bassin circulaire, dans l'angle formé par le mur rayonnant oriental et le mur périphérique du bassin. Les carottages effectués à proximité du mur périphérique ont également mis en évidence des niveaux très riches en ballast comprenant des fragments calcaires et de mortiers, déposé sur le fond du bassin. Ce niveau de destruction est posé directement sur le fond du bassin et le matériel céramique prélevé n'est jamais postérieur à 10 ap. J.-C. À l'évidence, la destruction du bâtiment central et celle du grand bassin circulaire sont contemporaines.

3.3. Abandon, réoccupation et abandon final du vivier

3.3.1. Une première phase d'abandon

Après la destruction du vivier, l'ensemble est abandonné pendant plusieurs siècles. Cette phase d'abandon est caractérisée par le dépôt d'environ 2 m de vases organiques et coquillières. Ce dépôt correspond globalement à un environnement lagunaire mais des variations rapides de structures sédimentaires (laminées à massive) et de densité des composants faunistiques et des macro-restes végétaux suggèrent des conditions hydro-sédimentaires variables, conditionnées par l'évolution de la connexion entre le vivier, en cours de colmatage, et la lagune qui peut inonder celui-ci.

3.3.2. Réoccupation de l'espace au Ve s. ap. J.-C.

Une réoccupation de la bordure du bassin circulaire et du bâtiment central est attestée par les fouilles. Elle est matérialisée par une couche de déchets de taille qui vient s'installer sur toute la périphérie du bassin circulaire et sur le bâtiment central, au-dessus des dépôts sédimentaires caractéristiques de la phase d'abandon dans le bassin rectangulaire à abside. On suppose que cette réoccupation de l'espace est conditionnée par l'exploitation et la retaille sur place du matériel architectural d'époque augustéenne. Cependant, lors de cette phase, la superstructure est déjà effondrée dans le bassin et scellée par les dépôts

sédimentaires de la phase précédente, qui viennent également recouvrir la surface sommitale du mur périphérique et du soubassement à redents. La fouille de ces niveaux de réoccupation a permis de récolter du matériel datable de l'Antiquité tardive et plus précisément du V^e s. ap. J.-C.

3.3.3. Abandon final

La réoccupation de l'espace est scellée par des dépôts limono-argileux gris clairs, parsemés de nombreuses tâches orangées (sol type pseudo-gley), associées à l'alternance des conditions d'oxydation et de réduction induites par les phases d'inondation et d'assèchement de cet environnement marécageux. Ce faciès est d'ailleurs identique aux vases qui ont recouvert les cordons de galets au niveau de l'actuel champ de tir, zone inondable notamment pendant la période hivernale. Ces dépôts de marécage vont sceller la totalité des structures archéologiques, comprenant la réoccupation du site marquée par les couches de déchets de taille, et, avec l'addition de remblais anthropiques récents déposés en bordure du vivier, donner à la zone son aspect actuel : le vivier augustéen n'est plus visible que par une dépression marécageuse grossièrement circulaire de 80 m de diamètre.

4. DISCUSSION

4.1. *Piscina* et *triclinium*

L'identification du bassin circulaire du Lac-de-Capelles comme une *piscina* ne fait aucun doute. La présence des amphores fichées horizontalement dans la maçonnerie le démontre clairement et les éléments de comparaison abondent en Italie tardo-républicaine et haute-impériale (Higginbotham 1997) et plus généralement en Méditerranée. C'est également le cas à Narbonne même, au Clos-de-la-Lombarde (Sabrié, Sabrié 2002).

Pour connaître la fonction principale de la structure, il faut se tourner vers le bâtiment central pour avoir un élément de réponse. Sa situation ilotière au centre du bassin rend son accès difficile même en considérant la présence des murs rayonnants qui sont clairement trop étroits pour jouer le rôle de chaussées. Il semble ainsi que l'utilisation de l'ensemble à des fins piscicoles et industrielles, si l'on tient compte de l'importante superficie couverte par le vivier, ne puisse pas être retenue. De même, le plan circulaire parfait, qui témoigne d'un soin particulier apporté à la construction, ainsi que la richesse du matériel architectural (*opus reticulatum*, pavement polychrome) découvert dans le comblement du bassin rectangulaire à abside, vont à l'encontre d'une structure de production.

L'agrément semble l'hypothèse la plus plausible et dans ce contexte de luxe, l'identification du bâtiment central comme un *triclinium* estival s'impose. Ici aussi, bien

que moins nombreux, on a des éléments de comparaison en Italie romaine, dans le contexte des riches *villae* aristocratiques de la côte du Latium ou de Campanie. L'exemple de la « Grotte de Tibère » à Sperlonga est similaire en de nombreux points à la découverte de Port-la-Nautique. On retrouve d'une part les amphores fichées dans la maçonnerie, l'utilisation d'*opus reticulatum* ou *quasi-reticulatum*, le double système d'adduction d'eau, douce et salée et, d'autre part, un bâtiment central formant île et un environnement végétalisé de type pergola (Lafon 2001 ; Higginbotham 1997).

4.2. *Villa maritima*

La présence d'une telle *piscina* et de son *triclinium* estival à Port-la-Nautique pose la question du contexte dans lequel cet ensemble architectural fut installé. Les exemples italiens de structures similaires sont systématiquement associés à de riches *villae maritimae* et passent pour une manifestation ostentatoire de la *luxuria* romaine (Lafon 2001). L'exemple de Port-la-Nautique ne devrait pas déroger à la règle, surtout si l'on considère la taille importante de l'exemple narbonnais et la nature des poissons conservés dans le bassin, des murènes essentiellement, qui sont un met de luxe par excellence et un objet de contemplation ludique. Cependant, une telle *villa* n'a pas encore été mise au jour à Port-la-Nautique. Si la diversité des essences d'arbres identifiées dans le vivier, dans le bassin rectangulaire à abside ainsi que dans le grand bassin circulaire, permettent de restituer un jardin d'agrément aux abords immédiats du vivier, on est en droit de supposer l'existence d'une *villa maritima* au-delà de ce jardin, peut-être sur le plateau du Quatorze d'où le panorama permettrait une mise en scène du paysage, habituelle dans le contexte de ces *villae* luxueuses. Les perspectives de travail dans le cadre du projet collectif de recherche sur les ports antiques de Narbonne vont s'orienter vers la recherche de cette *villa* ou, tout du moins, replacer l'ensemble architectural du Lac-de-Capelles dans un cadre plus large.

4.3. Port-la-Nautique

Quelle était la relation qu'entretenaient le Lac-de-Capelles et la possible *villa maritima* qui lui était associée avec la zone portuaire mise au jour à Port-la-Nautique, 400 mètres plus à l'est (Carrato *et al.* dans cet ouvrage) ? Cette question est fondamentale pour la compréhension du système portuaire narbonnais à l'époque julio-claudienne. La relation chronologique est clairement établie. Les aménagements de Port-la-Nautique sont installés à la même période que le vivier du Lac-de-Capelles, c'est-à-dire aux alentours de 30 av. J.-C. Si le vivier est volontairement détruit dans les années 10 ap. J.-C., les bâtiments de La



Fig. 8 : Restitution virtuelle du vivier du Lac-de-Capelles (en haut) et des découvertes réalisées à Port-la-Nautique (P. Cervellin, GRAL-CNRS).

Nautique sont utilisés jusqu'aux années 60-70 ap. J.-C. On retrouve à peu de choses près avec ces dates la chronologie de la dynastie julio-claudienne.

La relation spatiale apparaît elle aussi clairement. Les structures de La Nautique (entrepôts, murs, four de potier) adoptent la même orientation que le bâtiment central (le *triclinium* du vivier) et qu'un mur reconnu par les prospections électromagnétiques au nord-est du bassin circulaire. L'ensemble portuaire de Port-la-Nautique et celui du vivier et *villa maritima* du Lac-de-Capelles pourraient donc résulter du même programme de construction et d'aménagement du territoire, lequel programme interviendrait au début de l'époque augustéenne (fig. 8).

La superficie habituelle des *villae maritimae* connues ailleurs en Méditerranée est particulièrement importante et les dimensions du vivier du Lac-de-Capelles étant elles aussi remarquablement imposantes (trois fois plus étendues que l'exemple de la dite « grotte de Tibère »), on est en droit de se demander si les structures portuaires de

Port-la-Nautique ne seraient pas associées à une *villa maritima*. Le Lac-de-Capelles pourrait alors correspondre aux uniques vestiges connus à ce jour de la *pars urbana* et ceux de Port-la-Nautique à la *pars rustica*.

Remerciements

Les travaux du Lac-de-Capelles s'insèrent dans le PCR sur *Les Ports Antiques de Narbonne* coordonné par Corinne Sanchez. Ce dernier bénéficie d'un partenariat entre la région Languedoc-Roussillon, le CNRS et la Ministère de la Culture. Aucun des résultats n'aurait pu être présenté sans le soutien financier, logistique et scientifique de ces institutions. Qu'elles soient vivement remerciées. Les auteurs tiennent également à remercier chaleureusement Mme Denise Huc, la propriétaire du terrain du Lac-de-Capelles, qui a aimablement autorisé les fouilles archéologiques et les carottages sédimentaires.

Ce travail est inscrit dans l'axe *Économie et environnement* du programme scientifique du Labex ARCHIMEDE, programme IA ANR-11-LABX-0032-01.

BIBLIOGRAPHIE

- Antéas 1999** : Association Narbonnaise de Travaux et d'Études Archéologiques Subaquatiques – *Rapport du sondage 13/99 réalisé du 15 au 27.6.1999, Port-la-Nautique*. Rapport non publié, Marseille, Archives DRASSM, 1999, 17 p.
- Carayon 2011** : CARAYON (N.) – *Prospections archéologiques diachroniques sur l'île Sainte-Lucie (Port-la-Nouvelle, Aude)*. Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon, 2011, 175 p.
- Carayon et al. 2012** : CARAYON (N.), FLAUX (Cl.), SANCHEZ (C.) – *Rapport sur les fouilles programmées. Lac-de-Capelles 2012 (Port-la-Nautique, Narbonne, Aude)*. Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon, 2012, 590 p.
- Falguéra et al. 2012** : FALGUÉRA (Fr.), FALGUÉRA (J.-M.), GAVIGNEAUX (L.) – *A.N.T.É.A.S., 1987-2012 : 25 ans d'archéologie subaquatique en Narbonnais*. Saint-Pierre-La Mer, Live Book, 2012, 408 p.
- Higginbotham 1997** : HIGGINBOTHAM (J.) – *Piscinae. Artificial Fishponds in Roman Italy*. Chapel Hill-London, University of North Carolina Press, 1997, 285 p.
- Ifremer 2004** : COLLECTIF – *Réseau de Suivi Lagunaire du Languedoc-Roussillon : Bilan des résultats 2003*. Rapport RSL-04/2004. IFREMER, 2004, 424 p.
- Lafon 2001** : LAFON (X.) – *Villa Maritima. Recherches sur les villas littorales de l'Italie romaine (III^e siècle av. J.-C./III^e siècle ap. J.-C.)*. Rome-Athènes, École française de Rome-École française d'Athènes, 2001, 527 p. (BEFAR, 307).
- Mathé et al. 2009** : MATHÉ (V.), DRUEZ (M.), JABBOUR (G.) – *Recherches géophysiques de structures portuaires antiques à Mandirac et à Port-La-Nautique (Narbonne, II)*. Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon, 2009, 27 p.
- Molins 1905** : MOLINS (Cpt.) – Notes archéologiques sur Narbonne. *Bulletin archéologique du comité des travaux archéologiques et scientifiques*, 1905, 16-31.
- Sabatier et al. 2010** : SABATIER (P.), DEZILEAU (L.), BLAMCHEMANCHE (P.), SIANI (G.), CONDOMINES (M.), BENTALEB (I.), PIQUÈS (G.) – Holocene variations of radiocarbon reservoir ages in a Mediterranean lagoonal system. *Radiocarbon*, 52, 2010, 91-102.
- Sabrié, Sabrié 2002** : SABRIÉ (M.), SABRIÉ (R.) – *Le Clos de la Lombarde, un quartier de Narbonne dans l'Antiquité*. Narbonne, 2002, 80 p.
- Stanley, Warne 1994** : STANLEY (J.-D.), WARNE (A. G.) – Worldwide initiation of Holocene marine deltas by deceleration of sea-level rise. *Science*, 265, 1994, 228-231.